



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 avril 2021

Sessione di u 12 d'aprile di u 2021

Rapport N° 2021-11

Raportu N° 2021-11

Rapport du Président de la Chambre des Territoires Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii

Objet :	Travaux de la commission Développement durable et lutte contre le changement climatique
Ogettu :	Travagli di a cummissione Sviluppù durevule è lotta contru à u cambiamentu climaticu

Depuis son installation, le 22 janvier dernier, la Commission Développement Durable et lutte contre le changement climatique s'est réunie deux fois, les 10 février et 4 mars.

Le 10 février, l'ordre du jour a porté sur :

- L'identification des politiques publiques et actions engagées sur les territoires par la Collectivité de Corse en faveur du développement durable et lutte contre le changement climatique
- L'identification des besoins des territoires (juridiques, financiers et humains) pour interagir sur ces politiques publiques et/ou en bénéficier
- La poursuite des travaux engagés dans le cadre de la thématique « Ruralité et International ».

Le compte rendu est joint en annexe.

Le 4 mars, la réunion à l'initiative du Président de l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse a porté sur :

- Le plan d'adaptation climatique dans le domaine de l'eau (PBACC)
- Le plan Acqua Nostra 2050
- L'élaboration du SDAGE 2022-2027
- La campagne de sensibilisation sur l'eau et les éco-gestes qui sera prochainement lancée dans les médias.

La présentation des services de l'OEHC est jointe en annexe.

Au-delà des sujets techniques qui ont pu être portés à la connaissance des membres lors de ces réunions, un constat s'est imposé qui est l'étendue du champ d'intervention de cette commission et la difficulté qui se pose à ses membres de pouvoir trouver des axes de travail pertinents qui répondent à toutes les problématiques posées.

Aussi, considérant que l'objectif de cette commission n'est pas de mettre en place sur les territoires la politique de la Collectivité de Corse mais de proposer en tant que de besoin



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

une expérimentation sur un ou deux sujets clairement identifiés, les membres ont souhaité que cette commission se recentre sur la méthode.

Ainsi, la commission a décidé :

- De se prononcer sur tous les rapports qui seront soumis à l'Assemblée de Corse et qui seraient susceptibles d'avoir un impact en matière de développement et comporter des risques sur le changement climatique
- De venir en appui des décisions prises par la Collectivité de Corse sur des sujets déterminés, qu'ils soient d'actualité ou en cours d'examen par le Conseil exécutif, dans le cadre de réunions qui pourraient être organisées dans les territoires afin de faciliter la remontée des besoins du terrain ; le but étant alors de jouer un rôle de trait d'union entre plusieurs démarches, ascendantes et descendantes.

Sur ces bases-là, les trois pistes de travail qui se sont dégagées, sont :

- L'économie sociale et solidaire, qui est un dossier déjà bien avancé et qui doit être renforcé
- L'international et le rural car il est en effet indispensable de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et de l'adapter à notre territoire
- L'AMI rédigé par l'OEC qu'il faut impérativement relancer car il constitue un élément essentiel dans la mise en place de la feuille de route adoptée par l'Assemblée de Corse en la matière.

Vi pregu di dibàttene.

Je vous prie de bien vouloir en débattre.